

agents font sans cesse circuler sur les chemins des marchandises et des bagages pour le transport desquels les sujets sont tenus de fournir gratuitement des chevaux, des yaks ou à l'occasion leurs épaules. Il n'est rien qui les fasse murmurer plus que cette corvée (ou-lag, du turc اولاغ) qui les surprend souvent au moment où ils ont le plus besoin de leur temps et de leurs bêtes. Joignez à cela les ventes forcées à prix surfaits, dont nous avons déjà parlé et auxquelles le gouvernement a recours plus ou moins selon l'état de sa caisse, enfin les dons gratuits qui sont obligatoires ; tout bon et loyal sujet, et tout sujet est tel par définition, est tenu de faire l'aumône à l'État et, lorsqu'il meurt, de lui léguer une partie de ses biens meubles. En somme, au Tibet, les enfants n'héritent rien de la fortune mobilière de leurs pères, ce qui ne revient pas au gouvernement passant aux moines. Le Talé lama a pour sa part une ressource spéciale dans la vente des indulgences, qui prend les formes les plus inattendues, dans celle des statuettes, des amulettes et des chapelets bénits. Il envoie ses agents dans tous les pays bouddhiques, dans le Tibet proprement dit, au La-dag, en Mongolie et en Chine pour vendre en son nom des pièces de laine ou du thé aux prix les plus exorbitants, ajoutant en sus de la marchandise une quantité d'indulgences proportionnée à la générosité des fidèles.

Les fonctionnaires ne touchent point de traitement, mais reçoivent à titre de bénéfices des territoires plus ou moins vastes sur lesquels ils ont le droit de rendre la justice et de prélever des taxes pour leur propre compte. Ils ont en outre diverses sources de profit légales ou illégales : ils perçoivent des retenues sur le produit des impôts, ils réquisitionnent des ouvriers à titre gratuit ou quasi gratuit pour leurs besoins particuliers, ils se font donner des cadeaux en diverses circonstances, don de joyeux avènement, coup de l'étrier, etc., ils gardent le produit des amendes dont ils frappent les coupables, enfin ils touchent des épices des plaideurs. Cette dernière source de revenus est parmi les meilleures, car si le plaideur n'apporte pas quelques mottes de beurre sous son manteau, si l'argent ne résonne pas dans sa bourse, si un mouton ne bêle pas derrière lui, si quelques poulets ne piaulent pas